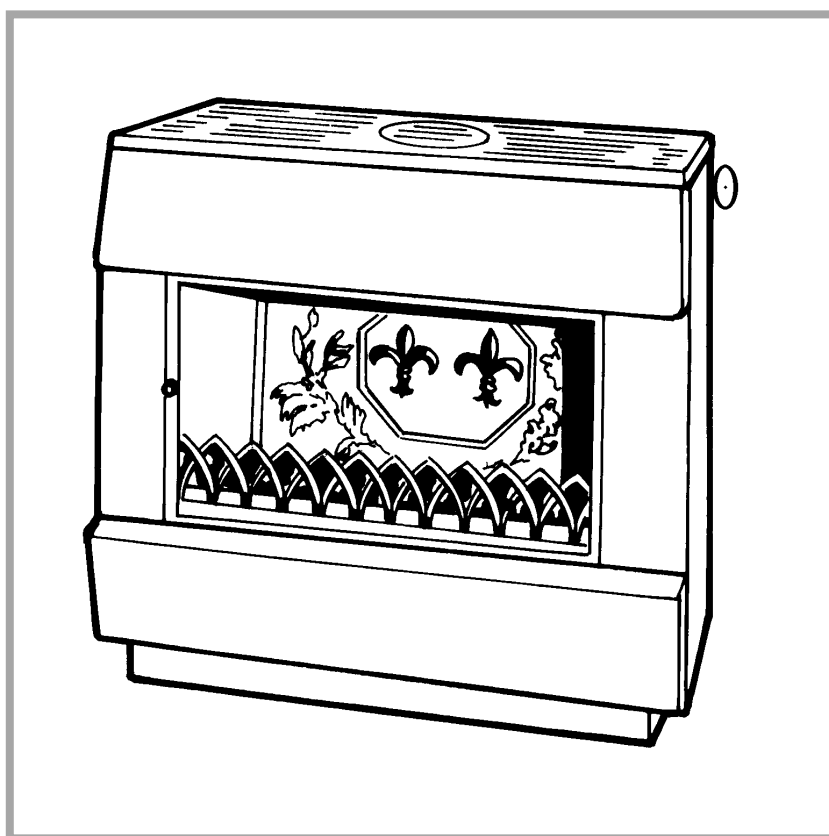

Auvergnat

Poêle à bois

Réf. 134 13 08

Réf. 134 09 07

I G B sf D - NF D 35-376



Présentation du matériel

Instructions pour l'installateur

Instructions pour l'utilisateur

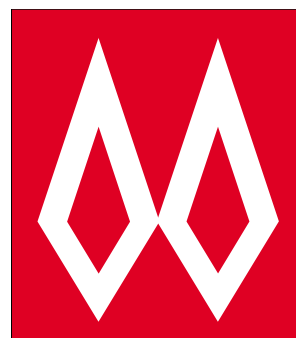
Pièces détachées

Certificat de garantie

Document n° 1109-1 ~ 27/08/2002

Notice de référence

à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure.



FRANCO BELGE

STAUB FONDERIE

Siège Social : 2, rue Saint Gilles
68230 TURCKHEIM
RC Colmar - SIREN 439 330 325

Siège Administratif
et Centre de Production :
Rue O. Variscotte
59660 MERVILLE
Téléphone : 03 28 43 43 43
Fax 03 28 43 43 99

Matériel sujet à modifications sans préavis
Document non contractuel.

FRANCO BELGE vous félicite de votre choix.
Certifiée ISO 9001, FRANCO BELGE garantie la qualité de ses appareils
et s’engage à satisfaire les besoins de ses clients.
Fort de son savoir-faire de plus de 75 ans,
FRANCO BELGE utilise les technologies les plus avancées dans la conception
et la fabrication de l’ensemble de sa gamme d’appareils de chauffage.
Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,
au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

SOMMAIRE

Présentation du matériel p. 3

Colisage p. 3	Descriptif de l’appareil. p. 4
Caractéristiques générales p. 3	Principe de fonctionnement p. 4

Instructions pour l’installateur p. 5

Avertissement pour l’usager p. 5	Montage de la chicane p. 6
Local d’implantation p. 5	Montage des chenets p. 7
Conduit d’évacuation. p. 5	Contrôles avant mise en service p. 7
Montage de la buse d’évacuation. p. 6	Entretien de la cheminée p. 7
Conduit de raccordement p. 6	

Instructions pour l’utilisateur p. 8

Combustible p. 8	Conseils importants p. 9
Allumage p. 8	Décrassage p. 9
Conduite de la combustion p. 8	Entretien du poêle p. 9
Chargement du combustible. p. 8	Causes de mauvais fonctionnement . . . p. 10

Pièces détachées p. 12

Cet appareil est conçu pour brûler le bois en toute sécurité
ATTENTION
 une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.
 Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation.

1. Présentation du matériel

1.1. Colisage

- 1 colis : Poêle

1.2. Caractéristiques générales

Référence		134 13 08	134 09 07
Puissance utile nominale	kW.	13	9
Dimensions utiles de la chambre de combustion			
Largeur	mm	610	475
Profondeur	mm	265	240
Hauteur	mm	400	320
Dimensions des bûches			
Longueur	cm.	55.	40
Diamètre	cm	10 à 16	10 à 16
Capacité du cendrier	litre	4	4
Volume chauffé corrigé	m ³	500	320
Dépression optimum de la cheminée	Pa	15 à 20	15 à 20
Poids	kg	155	85

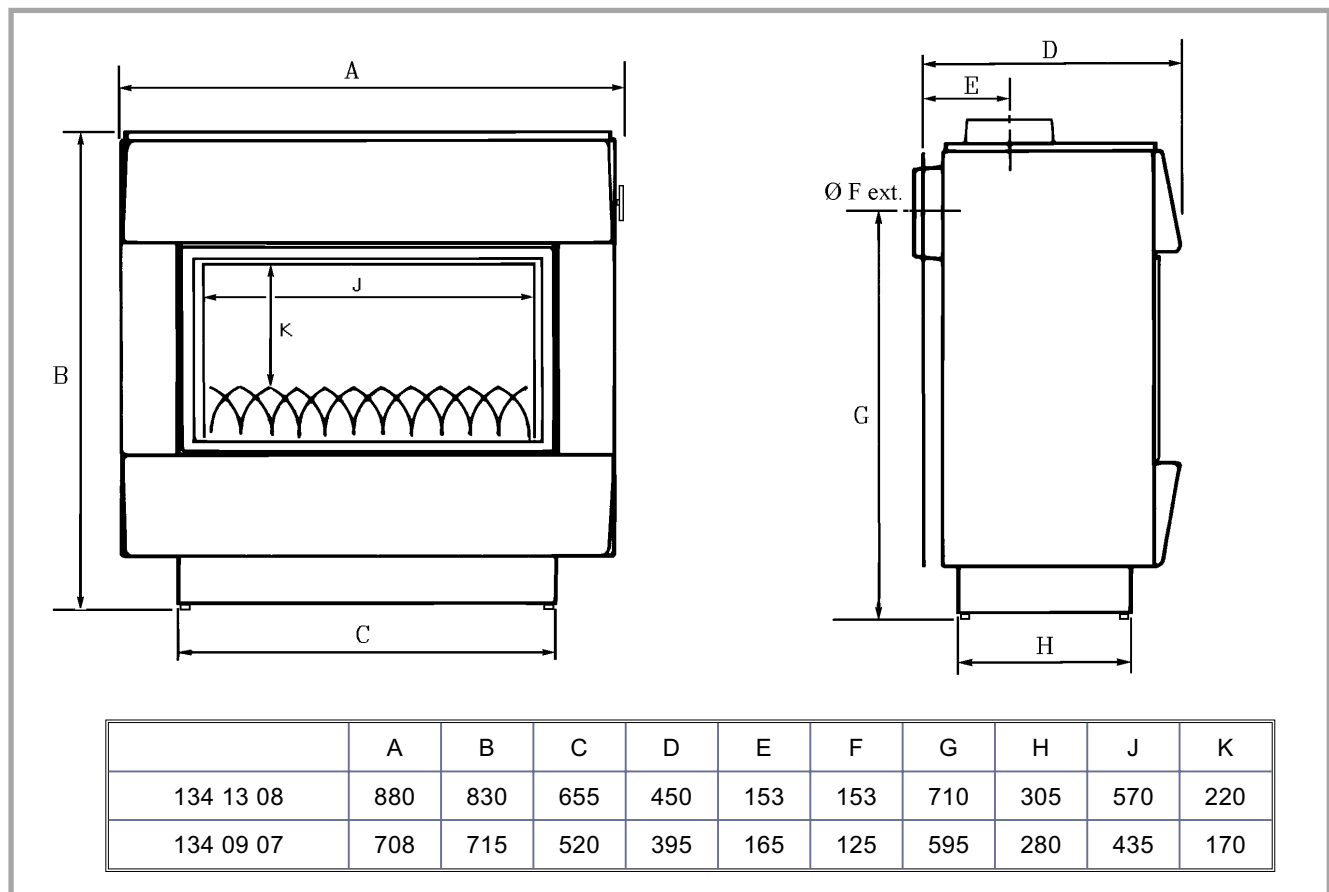


Figure 1 - Dimensions en mm

1.3. Descriptif de l'appareil

Poêle à bois - **I G B sf D** - NF D 35-376

I : Appareil de chauffage à fonctionnement intermittent.

G : Combustion sur une grille en fonte.

B : Combustible bois.

sf : Chambre de combustion semi-fermée avec parois en fonte.

D : Appareil déposable destiné à être installé à proximité d'un mur.

- Buse d'évacuation en fonte, démontable pour raccorder l'appareil soit par le dessus, soit par l'arrière.
- Hublot à ouverture latérale, munie d'une vitre en vitrocéramique permettant d'observer la combustion.
- Thermostat régulant l'entrée d'air primaire.
- Cendrier de grande contenance.

1.4. Principe de fonctionnement

Ce poêle est un appareil conçu pour fonctionner uniquement porte fermée.

La diffusion de la chaleur s'effectue à la fois par rayonnement au travers de la vitre et par convection autour du foyer.

Le thermostat régule l'entrée d'air primaire et l'allure de combustion en fonction de la température du poêle.

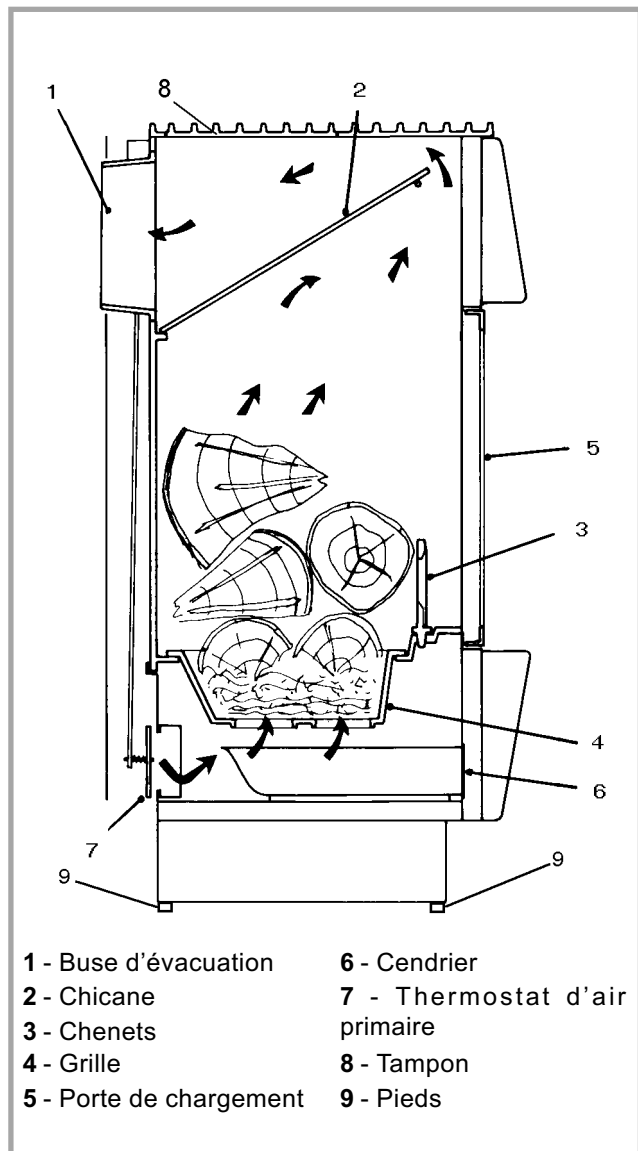


Figure 2 - Coupe schématique

2. Instructions pour l'installateur

2.1. Avertissement pour l'utilisateur

Un appareil de chauffage mal installé peut être à l'origine de graves incidents (incendie de cheminée, inflammation de matériaux d'isolation à base de plastique des cloisons, etc.)

L'isolation de l'appareil et du conduit d'évacuation des gaz doit être renforcée et réalisée suivant les règles de l'art afin d'assurer la sécurité du fonctionnement de l'appareil.

Se référer aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur. Pour la France :

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie.

Norme NF D 35-302 : Tuyaux et coudes de fumée en tôle.

Le non-respect des instructions de montage entraîne la responsabilité de celui qui l'effectue.

La responsabilité du constructeur est limitée à la fourniture du matériel

2.2. Local d'implantation

Ventilation :

Pour permettre le bon fonctionnement de l'appareil en tirage naturel, vérifier que l'air nécessaire à la combustion peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil.

Dans les habitations équipées d'une ventilation mécanique contrôlée, l'habitation est légèrement en dépression et il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure d'une section au moins égale à 50 cm².

Emplacement de l'appareil :

Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale.

La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication. Ces pièces doivent être en dépression ou équipée de grilles d'aérations pour favoriser la circulation de l'air chaud.

Plancher et cloisons :

S'assurer qu'ils ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, cloisons légères avec isolation à base de plastique).

Dans le cas contraire prévoir une protection appropriée, par exemple une plaque de tôle.

Faire bien attention de respecter les dégagements d'installation jusqu'aux cloisons en matériau combustible (fig. 3).

2.3. Conduit d'évacuation

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Conduit existant :

Le conduit d'évacuation doit être compatible avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.

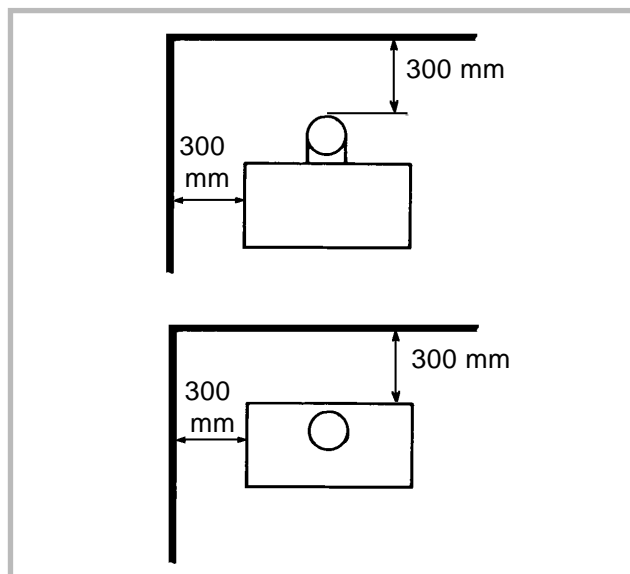


Figure 3 - Dégagements minimums d'installation

Le conduit d'évacuation doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant (voir tableau page 3).

Le conduit doit être propre. Effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissée" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.

Le conduit doit avoir une isolation thermique suffisante. Un conduit dont les parois internes sont froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.

Le conduit doit être étanche à l'eau.

Le conduit doit être de section normale et constante sur toute sa hauteur afin de favoriser le tirage thermique.

Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul.

Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

Le conduit doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faîte de la maison ou de toute construction à moins de 8 m.

Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m.

Le couronnement ne doit pas freiner le tirage.

Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un antirefouleur efficace ou rehausser la cheminée.

Si la dépression de la cheminée est excessive, il faut installer un modérateur de tirage sur le conduit de raccordement.

Conduit inexistant :

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.

Le conduit doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère, etc.).

Le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

2.4. Montage de la buse d'évacuation

Au départ de l'usine, la buse de l'appareil est montée pour un départ de fumée à l'arrière. elle permet l'utilisation de tuyaux pour un raccordement extérieur de Ø 125 mm (9 kW) ou de Ø 153 mm (13 kW).

2.4.1. Départ des fumées au-dessus

Figure 4

- Déposer l'habillage arrière.
- Permuter le tampon (rep. 3) et la buse (rep. 1) et réaliser l'étanchéité avec le joint (rep. 5).
- Remettre en place l'habillage arrière après avoir obturé l'orifice avec une plaque en tôle (rep. 4).

2.5. Conduit de raccordement

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

L'appareil doit se trouver aussi près que possible de la cheminée.

L'appareil sera raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : inox, tôle émaillée).

Le diamètre du tuyau ne doit pas être inférieur au diamètre de la buse de l'appareil.

Si c'est le cas, la réduction doit être de 1 diamètre inférieur au diamètre de la buse et être située le plus loin possible du raccordement à l'appareil.

Le raccordement peut se faire, soit verticalement sur un conduit débouchant sous le plafond, soit horizontalement sur un conduit partant du sol.

L'emboîtement du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil ainsi que sur le conduit d'évacuation se fera de manière étanche.

Pour les habitations équipées d'une Ventilation Mécanique Contrôlée, l'étanchéité doit empêcher l'extracteur d'aspirer les fumées hors du conduit.

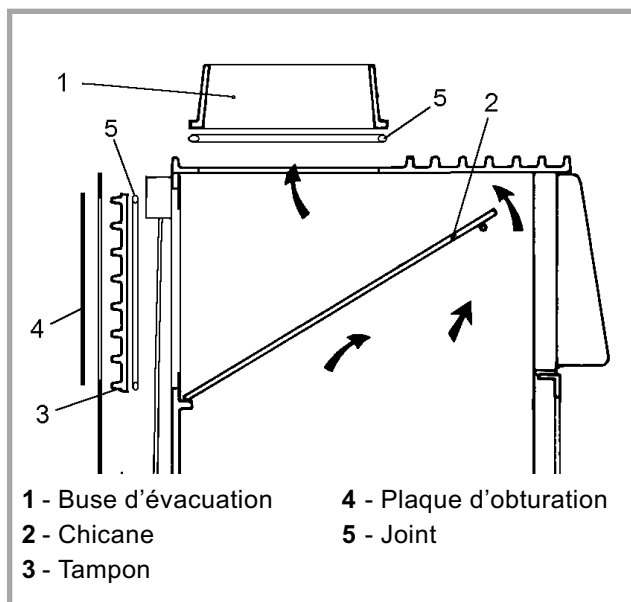


Figure 4 - Départ de fumée au dessus

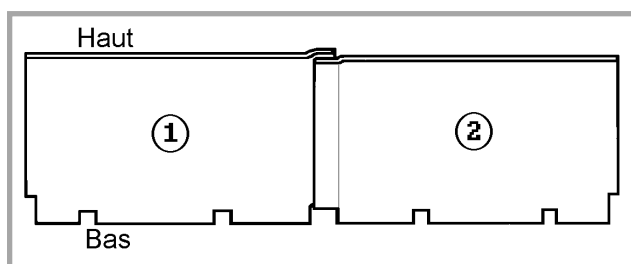


Figure 5 - Chicane en 2 parties

Le conduit de raccordement ainsi que le modérateur de tirage éventuel doivent être visibles, accessibles et ramonables.

2.6. Dépose de la chicane

Démonter d'abord la partie droite 2 (fig. 5 et fig. 6), démonter ensuite la partie gauche 1.

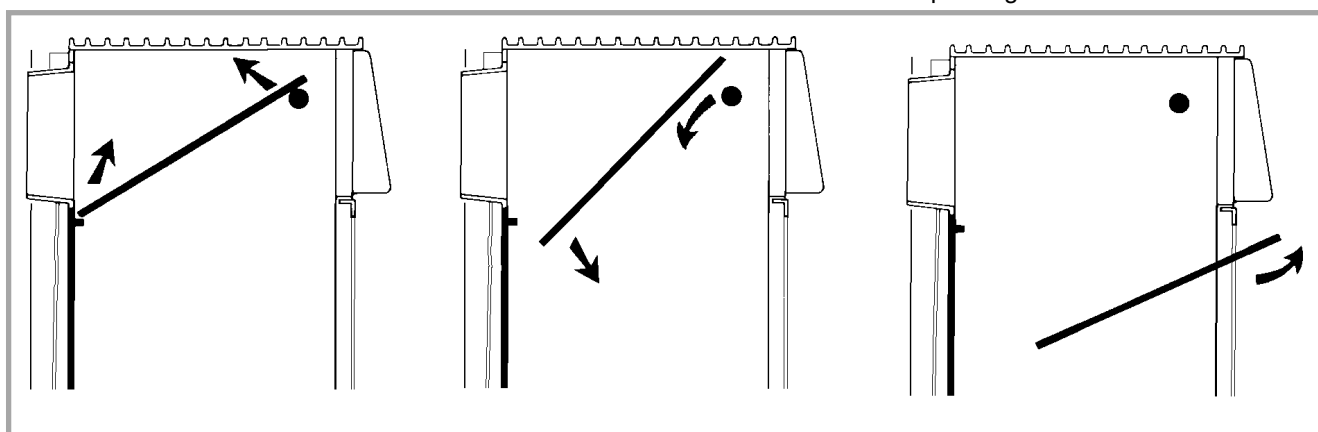


Figure 6 - Dépose de la chicane

2.7. Contrôles avant mise en service

- Vérifier que la vitre n'est pas détériorée.
- Vérifier que les passages de fumée ne sont pas obstrués par les composants de l'emballage ou des pièces démontées.
- Vérifier que les joints d'étanchéité du circuit des fumées sont en bon état.
- Vérifier que la porte ferme bien.
- Vérifier que les pièces amovibles sont à leur place respective. (Chicane, grille, etc.).

- Déposer préalablement la(les) grille(s) de face (fig. 2, p. 4) et les chicanes (fig. 5 , p. 6).

- Replacer tous les éléments dans l'ordre inverse.

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée par un spécialiste au moins une fois par an.

2.8. Entretien de la cheminée

Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc.) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

En cas d'usage fréquent de l'appareil, procéder à plusieurs ramonages annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil.

3. Instructions pour l'utilisateur

Le Fabricant décline toute responsabilité concernant les détériorations de pièces qui seraient causées par l'emploi d'un combustible non recommandé ou par toute modification de l'appareil ou de son installation.

3.1. Combustible

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé.
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises.
- Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées.

Combustible recommandé

- Bois de chauffage : **Charme**

Combustible de remplacement

- Bois de chauffage : **Chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc.**

Combustibles interdits

Tout charbon !

- “Bois vert” ! Du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement des parois internes et du conduit d'évacuation (suie, bistre, goudron).
- “Bois récupéré” ! Traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contre-plaqué ou d'aggloméré, palette, etc.

La combustion de bois traité provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suie, bistre, goudron), nuit à l'environnement (pollution, odeur) et provoque l'emballement du foyer avec surchauffe.

- ☞ **Bois vert et bois récupéré peuvent provoquer un feu de cheminée.**

3.2. Allumage

Figure 7

- Régler le thermostat (rep. 5) sur une position élevée (4 ou 5).
- Ouvrir la porte vitrée (rep. 2).
- Placer sur la grille du papier sec froissé (type journal), du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
- Allumer le papier et refermer la porte vitrée.
- Lorsque les braises sont bien vives, charger le foyer avec du combustible et refermer la porte.

Lors du premier allumage, le feu ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement et de se sécher.

Lors du premier allumage, l'appareil peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.

3.3. Conduite de la combustion

L'appareil doit fonctionner avec la porte vitrée correctement fermée et le cendrier bien en place.

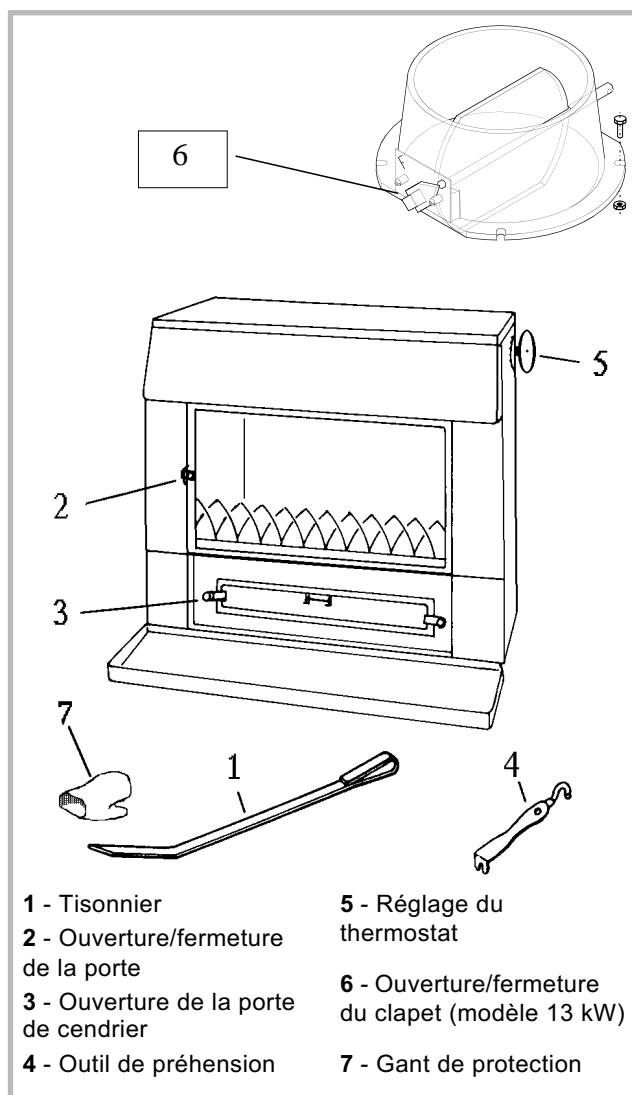


Figure 7 - Organes de manoeuvre

Le contrôle d'allure s'effectue en positionnant la manette du thermostat sur la position désirée. En général la position élevée n'est utilisée que pour l'allumage et pour ranimer le foyer. L'expérience vous montrera quelle position vous convient le mieux.

3.4. Chargement du combustible

- Ouvrir doucement la porte vitrée, sans faire d'appel d'air brutal, afin d'éviter les émanations de fumées dans la pièce.
- Pour le modèle 13 kW, ouvrir éventuellement le registre de tirage (6) au préalable.
- Les bûches doivent être placées sur les braises.
- Pour une allure soutenue, veiller à ce qu'il y ait toujours au moins 2 bûches sur le brasier. L'allure du foyer est meilleure lorsqu'il y a plusieurs bûches et qu'elles ne sont pas trop grosses (10 à 16 cm de diamètre).
- Pour une allure réduite (par exemple la nuit), choisir des bûches plus grosses.
- Après chargement, refermer la porte vitrée.

- **Utilisation du registre de tirage** (pour les modèles de 13 kW)

O = Le clapet est ouvert. Cette position convient pour l'allumage du poêle, pour relancer le poêle après un régime ralenti, et pour améliorer le tirage lorsque le temps est brumeux.

F = Le clapet est fermé. Dans cette position le passage des gaz est réduit.

Cette position convient pour freiner le tirage de la cheminée lorsque celui-ci est excessif (20 à 30 Pa) aussi bien, au régime maxi en évitant que l'appareil ne s'emballe, qu'au régime mini en permettant une plus longue autonomie.

Suivant le cas, on choisira une position intermédiaire (entre O et F) adaptée au tirage de la cheminée.

- **Ralenti de nuit :**

Décendrer soigneusement, faire fonctionner l'appareil à haut régime pendant 15 à 20 minutes avant de régler le thermostat pour la nuit sur une position basse, puis effectuer le chargement en combustible.

3.5. Conseils importants

Ce poêle est un appareil qui produit de la chaleur et peut provoquer des brûlures par contact. Interdisez à vos enfants de s'en approcher.



L'appareil peut encore rester chaud une fois éteint.

3.6. Décrassage

- Évacuer les cendres régulièrement.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille, cela freinerait l'arrivée d'air

primaire et le feu serait étouffé ; d'autre part, la grille ne serait plus refroidie et pourrait se détériorer.

- Évacuer les cendres lorsque le foyer est refroidi.
- Retirer le tiroir-cendrier à l'aide d'un gant de protection.
- Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

3.7. Entretien du poêle

- L'appareil doit être nettoyé régulièrement.
- Nettoyer toutes les parois de la chambre de combustion, nettoyer la grille de foyer.
- Le nettoyage de la vitre sera réalisé lorsque l'appareil est froid avec un produit approprié du commerce. Après nettoyage, rincer à l'eau claire. Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs.
- La vitre en vitrocéramique résiste à une température de 750 °C, en cas de bris de verre, suite à une manoeuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer la vitre cassée par un matériau autre que celui fourni par le fabricant.
- Toutes les pièces constituant l'habillage, peuvent être frottées à sec avec une brosse douce ou avec un chiffon légèrement humide. En cas de condensations ou d'aspersion d'eau involontaire, nettoyer les parties souillées avant qu'elles ne sèchent.

3.8. Causes de mauvais fonctionnement



: Ce signe vous recommande de faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer ces opérations.

Situation	Causes probables	- Action
<i>Le feu prend mal. Le feu ne tient pas.</i>	Bois vert ou trop humide	- Utiliser du bois dur d'au moins deux ans de coupe et ayant été stocké sous abri ventilé.
	Les bûches sont trop grosses.	- Pour l'allumage, utiliser du papier froissé et du petit bois très sec. Pour l'entretien du feu, utiliser des bûches refendues.
	Bois de mauvaise qualité	- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc.)
	Air primaire insuffisant	- Ouvrir en grand le volet d'air primaire. - Ouvrir la grille d'entrée d'air frais extérieure.
	Le tirage est insuffisant. <input checked="" type="checkbox"/>	- Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire. - Vérifier que le conduit d'évacuation est conforme.
<i>Le feu s'emballe.</i>	Excès d'air primaire	- S'assurer que le volet d'allumage est bien fermé. - Fermer partiellement ou complètement le volet d'air primaire.
	Le Tirage est excessif. <input checked="" type="checkbox"/>	- Installer un modérateur de tirage sur le conduit de raccordement.
	Bois de mauvaise qualité	- Ne pas brûler en continu, du petit bois, des fagots, des chutes de menuiseries (contre-plaqué, palette, etc.)
<i>Émanation de fumées à l'allumage</i>	Le conduit d'évacuation est froid.	- Réchauffer le conduit en faisant brûler une torche de papier dans le foyer.
	La pièce est en dépression (en pression négative).	- Dans les habitations équipées d'une Ventilation Mécanique Contrôlée, entrouvrir une fenêtre donnant sur l'extérieur jusqu'à ce que le feu soit bien lancé.
<i>Émanation de fumées pendant la combustion</i>	Le tirage est insuffisant. <input checked="" type="checkbox"/>	- Vérifier que le conduit d'évacuation est conforme.
	<input checked="" type="checkbox"/>	- Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire.
	Le vent s'engouffre dans le conduit. <input checked="" type="checkbox"/>	- Installer un anti-refouleur sur le couronnement.
	La pièce est en dépression (en pression négative). <input checked="" type="checkbox"/>	- Dans les habitations équipées d'une ventilation mécanique contrôlée, il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure complémentaire.
<i>Chauffage insuffisant</i>	Bois de mauvaise qualité	- N'utiliser que le combustible recommandé.
	Mauvais brassage de l'air chaud de convection.	- Vérifier le circuit de convection (grilles d'entrée, conduit d'air, grilles de diffusion). - Vérifier que les pièces voisines sont équipées de grille d'aération pour favoriser la circulation de l'air chaud.

4. Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : **le type et la référence** de l'appareil y compris **l'indice littéral de couleur** (inscrit sur la plaque signalétique), **la désignation** et le **code article de la pièce**.

Exemple : Poêle à bois “Auvergnat”, réf. **134 13 08**, indice de couleur **S**, dessus **352101 64**

A = 134 13 08 **B** = 134 09 07

N°	Code	Désignation	Type	A	B	Qté	N°	Code	Désignation	Type	A	B	Qté
1	100602	Attache rapide		A	B	04	46	624037 64	Cendrier		A		01
2	100905	Axe		A	B	02	47	652571 QX	Panneau de foyer		A		01
3	100903	Axe		A	B	02	47	652574 QX	Panneau de foyer			B	01
4	101013	Aimant		A	B	02	48	653364 QE	Panneau de dessus			B	01
5	109718	Chaînette		A	B	01	48	653399 QE	Panneau de dessus		A		01
6	109806	Charnière		A	B	02	49	690040 64	Caisse		A		01
7	122802	Écusson		A	B	01	49	690041 64	Caisse			B	01
8	246403	Poignée		A		01	50	806105 64	Cadre porte		A		01
9	166003	Ressort		A		01	50	806109 64	Cadre porte			B	01
10	134503	Goujon rapide		A	B	04	51	808001 ED	Poignée		A	B	01
11	166034	Ressort		A	B	01	52	988771	Porte de foyer		A		01
12	179018	Thermostat		A		01	52	988815	Porte de foyer			B	01
12	179024	Thermostat			B	01	52	812300 64	Encadrement		A		01
13	181604	Tresse de céramique	10x4	A	B	1,25 m	52	812301 64	Encadrement			B	01
14	188722	Verre vitrocéramique	625x340x4	A		01	53	900921	Charnière		A	B	02
14	188744	Verre vitrocéramique	491x276x4		B	01	54	160706	Pied		A	B	04
15	200447 09	Socle		A		01	55	320621	Clapet		A		01
15	200453 09	Socle			B	01	56	277606	Index		A		01
16	205338	Habillage arrière		A		01	57	325200 64	Index		A		01
16	205340	Habillage arrière			B	01	58	142316	Joint	7x3	A		1,30 m
17	209012 09	Côté		A		02	59	400625	Axe de clapet		A		01
17	209013 09	Côté			B	02	60	100904	Axe de positionnement		A		02
18	208407	Protection		A	B	01	61	122613	Ecrou rapide		A	B	03
19	221205 64	Gâche		A	B	01							
20	222517 60	Chicane		A		02							
20	222519 60	Chicane			B	02							
21	181617	Joint	15x2	A	B	1,10 m							
22	228004	Équerre de fixation		A	B	04							
23	235519	Entretoise de vissage		A		04							
23	235520	Entretoise de vissage			B	04							
24	267202 64	Défecteur		A		02							
24	267203 64	Défecteur			B	02							
25	228610 64	Équerre		A		06							
25	271007	Attache			B	06							
26	277605 64	Index		A	B	01							
27	300987 64	Poignée		A	B	01							
28	301529 64	Loquet de porte		A	B	02							
29	301827 64	Poignée		A	B	01							
30	302736 64	Suppl. de dessus		A		01							
30	302737 64	Suppl. de dessus			B	01							
31	303720 64	Tampon de buse		A		01							
31	303722 64	Tampon de buse			B	01							
32	303801 64	Buse			B	01							
32	303848 64	Buse		A		01							
33A	305122 EA	Arrière de foyer		A		01							
33B	306230 EA	Arrière de foyer			B	01							
34	305711 EA	Suppl. de grille		A		01							
35	306223 EA	Arrière de foyer		A		01							
36A	307425 EA	Grille de face		A		02							
36B	307426 EA	Grille de face			B	01							
37B	309218 EA	Grille bois			B	01							
37A	309289 EA	Grille bois		A		01							
38	310717 EA	Côté droit		A		01							
38	310718 EA	Côté droit			B	01							
39	310817 EA	Côté gauche		A		01							
39	310818 EA	Côté gauche			B	01							
40	319712 EA	Support grille		A		02							
41	352101 64	Dessus		A		01							
41	352107 64	Dessus			B	01							
42	415504 60	Tisonnier		A	B	01							
43	446234	Protection		A		02							
43	446249	Protection			B	02							
44	134107	Gant		A	B	01							
45	455702	Support		A	B	01							
46	624036 64	Cendrier			B	01							

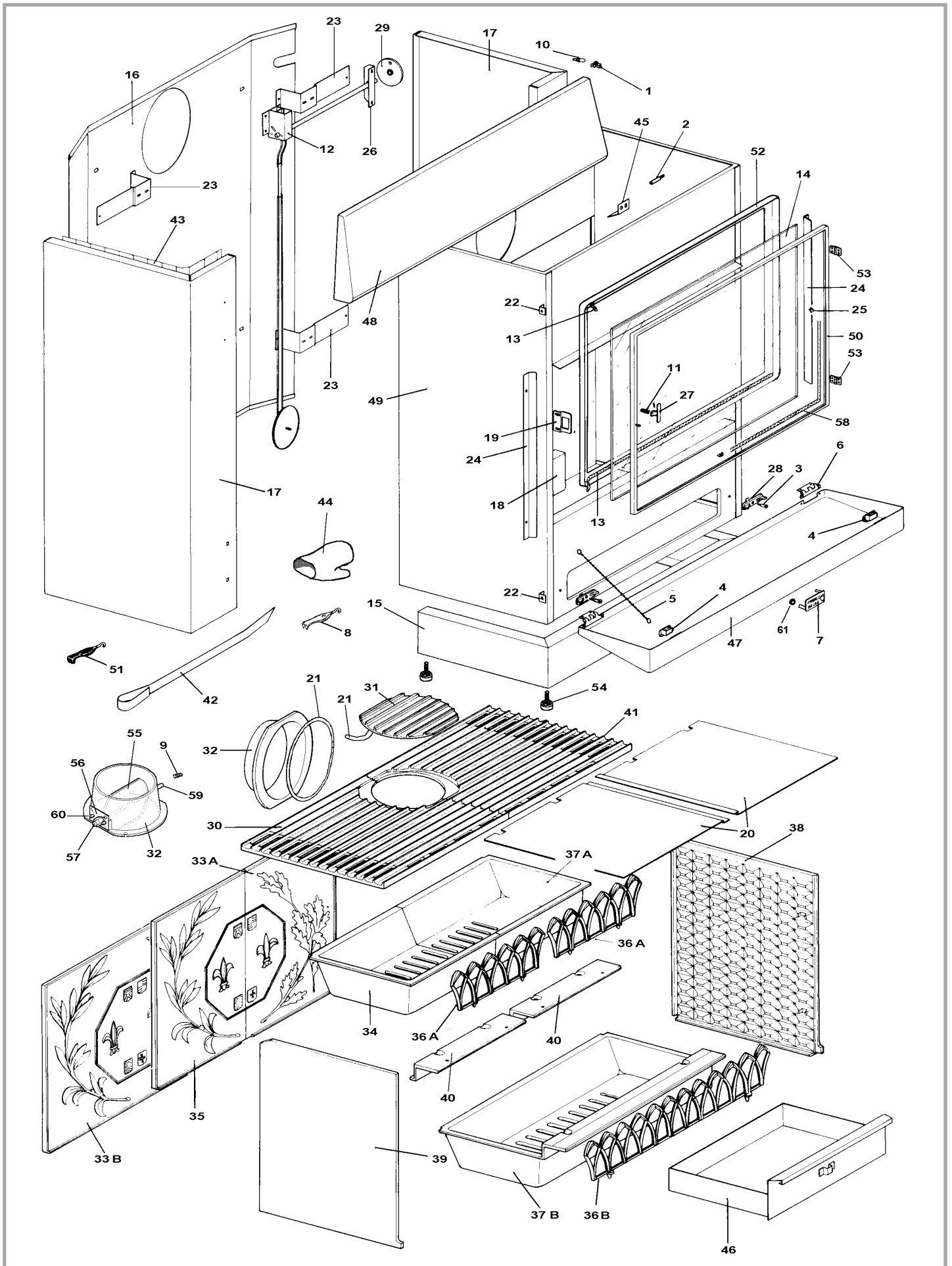


Figure 8 - Vue éclatée de l'appareil



☞ Certificat de Garantie ☞

☞ Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis **un an** contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service « Contrôle- Garantie », port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

- ballons "inox" démontables ou indépendants : 5 ans
- ballons émaillés indépendants : 3 ans
- corps de chauffe en fonte ou en acier des chaudières : 3 ans
- circulateurs incorporés : 2 ans

☞ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

☞ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- les voyants lumineux, les fusibles, les pièces en fonte en contact direct avec les braises des appareils à combustible solide, les briques réfractaires, les verres.
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée, humidité, dépression non conforme, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé.

La garantie du corps de chauffe (acier ou fonte) de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.

☒ Nom et adresse de l'installateur : _____

☎ Téléphone : _____

☒ Nom et adresse de l'utilisateur : _____

Date de la mise en service : _____ / _____ / _____

Référence de l'appareil : 134 13 08 134 09 07

Couleur : S

Numéro de série : _____

- Ce certificat est à compléter et à conserver soigneusement par l'utilisateur. En cas de réclamation, faire une copie dûment remplie et l'adresser à :

STAUB FONDERIE

Siège Administratif : rue Orphée Variscotte, 59660 MERVILLE, FRANCE.